

# BILAN ANNUEL

## 2021

---

Rapport moral  
Rapport d'activités  
Rapport financier

**20/09/2022**

---

Société Herpétologique de France

Association loi 1901 agréée pour la protection de la nature,  
depuis le 28 février 1978.

*Siège social :*

MnHn – CP41

57 Rue Cuvier, 75005 Paris

*Siège administratif :*

c/o Isabelle Chauvin

2014 Route de Roquefort

32360 Peyrusse-Massas

[contact@lashf.org](mailto:contact@lashf.org) – [www.lashf.org](http://www.lashf.org)

SIRET 442 242 079 00022



## **Crédits photos**

*Les photographies intégrées au présent rapport ne sont pas libres de droit.*

**Matthieu Berroneau** : Grenouille taureau (page 17)

**Joseph Celse** : Lézard ocellé (page 19)

**Stéphane Jamme** : Tortue marine (page 21)

**Agnès Merlet** : Salle du congrès 2021 (page 34)

**Gabriel Michelin** : Grenouille verte (page 26)

**Aurélien Miralles** : *Anolis terraeltea* (page 23)

**Florian Morgen** : Rainette verte (page 15)

**Éric Sansault** : Triton marbré (page 1), Lézard de Bonnal (page 5), Cistude d'Europe (page 12), Vipère péliade (page 37)

**Théo Treels** : Stand de la SHF lors du congrès 2021, Espace posters, Allocution du Président de la SHF (page 34)

**Damien Troquereau** : Xénope lisse (page 17), Cistude d'Europe (page 18)

# Sommaire

<b>Qui sommes-nous ? .....</b>	<b>5</b>
<b>La SHF en 2021 .....</b>	<b>6</b>
Le conseil d'administration .....	6
L'équipe salariée.....	7
Les coordinateurs régionaux .....	7
Les adhérents.....	8
L'implication bénévole .....	10
Le réseau partenarial .....	11
<b>Rapport moral.....</b>	<b>12</b>
<b>Rapport d'activité.....</b>	<b>15</b>
<b>Les projets techniques .....</b>	<b>16</b>
Le LIFE CROAA .....	16
PNA II en faveur de la Cistude d'Europe.....	18
PNA II en faveur du Lézard ocellé.....	18
Plan de relance verte en faveur de la Cistude d'Europe et du Lézard ocellé en Nouvelle-Aquitaine .....	19
Programme de surveillance des amphibiens et reptiles .....	20
Mise en œuvre de la surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française pour la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM).....	21
Coordination d'un réseau SOS Serpents, Tortues et Grenouilles .....	22
Diagnostics et rédaction du PNA <i>Anomaloglossus</i> et <i>Harttiella</i> .....	22
Projet CLEF – Collection n°1 : Antilles françaises .....	23
Gestion et administration de la base nationale des données herpétologiques .....	24
Programme « Un dragon ! Dans mon jardin ? » .....	24
Mise à jour de la répartition de nouvelles espèces pour la France métropolitaine.....	25

Amélioration des connaissances de répartition du complexe des Grenouilles vertes .....	25
Mission d'expertise dans le cadre de la Directive Habitats-Faune-Flore.....	26
Missions réalisées auprès de l'ONF.....	26
Outil de détection olfactive des nids de tortues marines.....	27
Formation expérimentation Faune Sauvage.....	27
<b>Expertise .....</b>	<b>28</b>
Les coordinations régionales.....	28
Le Comité de validation Muséum/SHF .....	28
<b>Communication .....</b>	<b>33</b>
<b>Rapport financier .....</b>	<b>36</b>
<b>Compte de résultat .....</b>	<b>37</b>
Charges 2021.....	37
Produits 2021 .....	40
<b>Bilan .....</b>	<b>45</b>



**Qui sommes-nous ?**

# La SHF en 2021

## Le conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2021 a voté le renouvellement du conseil d'administration. Un membre a présenté sa démission : Pierre Rivallin. Quatre membres sortants se sont représentés et ont été réélus : Jean-Marie Ballouard, Jean Cassaigne, Claude Miaud et Ludivine Quay. Quatre nouveaux administrateurs se sont engagés à nos côtés : Frédéric Beau, Olivier Marquis, Aurélien Miralles et Sylvain Ursenbacher. Un poste reste vacant.

**Au 31 décembre 2021**, le conseil d'administration se composait des quatorze membres suivants :

- **Jean-Marie Ballouard**, administrateur
- **Frédéric Beau**, administrateur
- **Stéphane Bellenoue**, trésorier
- **Jean Cassaigne**, secrétaire
- **Hugo Cayuela**, administrateur
- **Eric Graitson**, administrateur
- **Olivier Marquis**, administrateur
- **Claude Miaud**, président
- **Aurélien Miralles**, administrateur
- **Cécile Patrelle-Lombard**, administratrice
- **Ludivine Quay**, vice-présidente
- **Alexandre Roux**, secrétaire adjoint
- **Jérémy Souchet**, trésorier adjoint
- **Sylvain Ursenbacher**, administrateur

## Le Bureau



**Claude  
Miaud**  
Président



**Ludivine  
Quay**  
Vice-  
Présidente



**Stéphane  
Bellenoue**  
Trésorier



**Jean  
Cassaigne**  
Secrétaire

## L'équipe salariée

Au 31 décembre 2021, la SHF comptait six salariés :

- **Laurent Barthe**, directeur
- **Isabelle Chauvin**, responsable administrative et financière
- **Myriam Labadesse**, chargée de mission « LIFE CROAA »
- **Agnès Merlet**, chargée de mission « Espèces exotiques envahissantes »
- **Stéphanie Thienpont**, chargée de mission « PNA »
- **Audrey Trochet**, chargée de mission « Suivi de populations »

## Les coordinateurs régionaux

Nous nous appuyons sur un réseau de coordinateurs régionaux, dont voici la liste au 31 décembre 2021 :

- **Alsace** : Jacques Thiriet
- **Aquitaine** : Matthieu Berroneau
- **Auvergne** : Samuel Gagnier
- **Bourgogne** : Nicolas Varanguin
- **Bretagne** : Régis Morel
- **Centre** : André Dutertre
- **Champagne-Ardenne** : Stéphane Bellenoue
- **Corse** : Michel Delaugerre
- **Franche-Comté** : Hugues Pinston et Alix Michon
- **Île-de-France** : Pierre Rivallin
- **Languedoc-Roussillon** : Philippe Geniez
- **Limousin** : Gabriel Métégnier
- **Lorraine** : Damien Aumaître
- **Midi-Pyrénées** : Gilles Pottier
- **Nord-Pas-de-Calais** : Robin Quevillart
- **Basse et Haute Normandie** : Mickaël Barrioz
- **Pays de la Loire** : Philippe Evrard
- **Picardie** : Mathieu T'Flachebba
- **Poitou-Charentes** : Jean-Marc Thirion
- **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : Julien Renet
- **Rhône-Alpes** : Jean-Luc Grossi

Leur rôle est de diffuser les informations relatives à l'herpétofaune, notamment en lien avec sa répartition, de l'échelle locale à l'échelle nationale, et inversement.

## Les adhérents

En 2021, leur nombre est en légère augmentation avec 389 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre, contre 371 en 2020.

Pour la 2<sup>ème</sup> année de sa mise en place, nous enregistrons 29 adhésions de type « familiale », représentant 15 % des adhésions 2021. 95 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année pour soutenir nos actions, représentant 24 % des adhérents 2021.

Les adhésions de personnes morales représentent 5 % des adhésions 2021. Les femmes représentent 26 % des adhérents 2021.

L'option du bulletin scientifique a été supprimée en 2021, celui-ci étant devenu uniquement numérique et diffusé gratuitement.

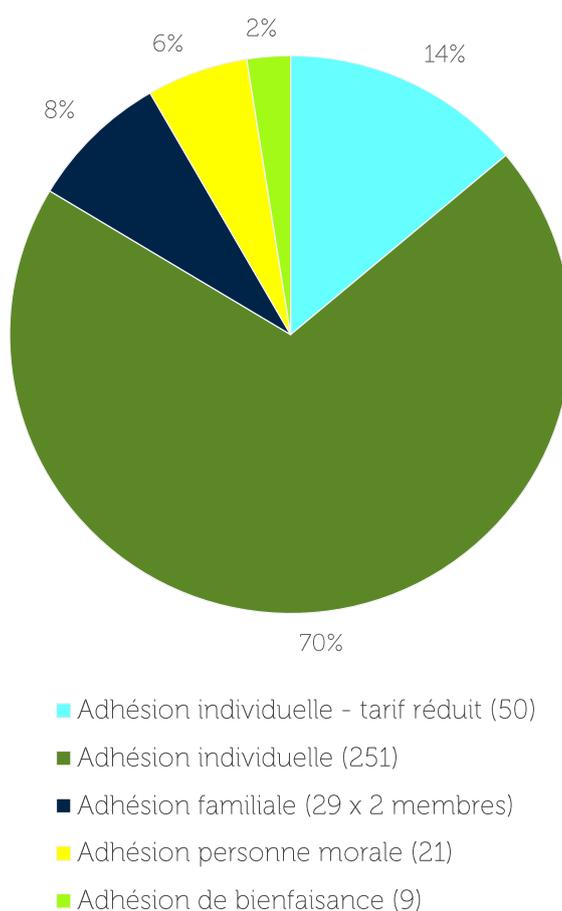


Figure 1. Répartition des cotisations 2021

Nos adhérents se répartissent sur l'ensemble du territoire, avec une majorité en Occitanie (15 %) et Île-de-France (15 %).

Au 31 décembre 2021, il est à noter que 18 départements ne comptent aucun adhérent : Allier (03), Hautes-Alpes (05), Ardèche (07), Cher (18), Corrèze (19), Corse du Sud (2A), Eure (27), Gers (32), Jura (39), Loire (42), Lozère (48), Meuse (55), Hautes-Pyrénées (65), Seine-Maritime (76), Tarn (81), Vosges (88), Martinique (972), Mayotte (976).

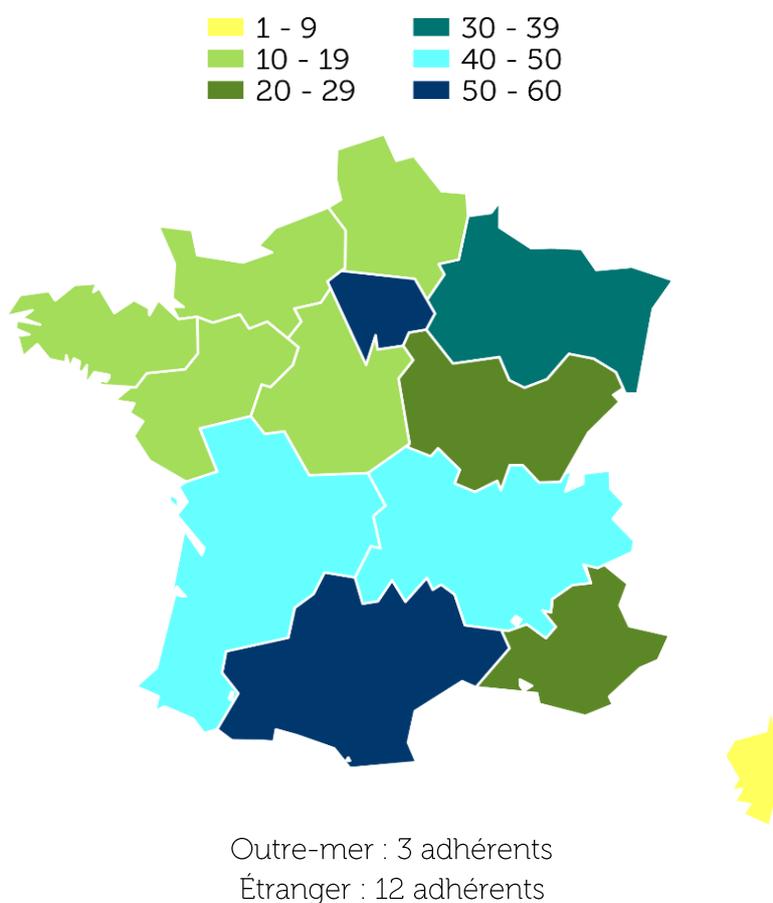


Figure 2. Répartition géographique des adhérents



La plateforme HelloAsso, plus simple et rapide que l'adhésion au format « papier », est de plus en plus utilisée pour les adhésions, représentant 71 % des adhésions enregistrées (+16 %).

## L'implication bénévole

La valorisation du bénévolat, mise en place depuis 2017, continue d'être comptabilisée. Nous sommes tous conscients que le bénévolat fait partie intégrante des fondamentaux de la vie associative.

Le cas de la SHF est expressément parlant puisque depuis sa création en 1971 et pendant 40 ans, elle a fonctionné uniquement grâce au bénévolat d'hommes et de femmes généreux, engagés et passionnés. En 2021, alors que la SHF compte seulement six salariés au 31 décembre, la prise en compte du bénévolat est primordiale et permet de présenter une image plus fidèle de l'association en démontrant la place et l'importance des contributions bénévoles sur ses activités diverses et variées :

- L'investissement de chaque administrateur ;
- L'investissement de chaque coordinateur régional ;
- Les huit commissions thématiques (Cistude, Communication, Conservation, Outre-mer, Répartition, RTMMF, Sciences participatives et Captivité) ;
- L'élaboration, la préparation et la relecture du bulletin scientifique trimestriel et de la nouvelle revue numérique *HERP me !* ;
- La participation aux différents projets de l'association :
  - LIFE CROAA ;
  - Mise en œuvre de la surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française pour la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) ;
  - PNA Lézard ocellé ;
  - PNA Cistude d'Europe ;
  - PNA *Anomaloglossus* et *Harttiella* ;
  - Programmes POP ;
  - Coordination du réseau SOS Serpents, Tortues et Grenouilles ;
- La participation au comité de validation des données nationales ;
- Les réunions de représentation ou consultation, l'expertise, etc....

Pour 2021, la SHF a enregistré 3 065 heures réalisées par des bénévoles, contre 3 472 heures l'année précédente, soit une baisse de 12 % par rapport à 2020. **Ces heures correspondent à l'équivalent de plus d'un poste et demi à temps plein**, elles ont été réalisées par un total de 105 bénévoles.

Pour 2022, nous continuons à mobiliser et motiver davantage les bénévoles actifs de l'association à renseigner les fiches de suivi nécessaires à l'intégration de leurs actions dans ce calcul de valorisation, afin de présenter un bilan le plus réaliste possible et d'allonger encore cette liste !

# Le réseau partenarial

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers, techniques, institutionnels, associatifs et scientifiques.



# Rapport moral





Cher·e·s adhérents·e·s, je suis heureuse d'écrire le rapport moral de cette 50<sup>ème</sup> année d'existence de la SHF.

Quel parcours depuis 50 ans !

50 ans d'actions pour la connaissance et la protection de l'herpétofaune, 50 ans de travaux scientifiques, de découvertes de nouvelles espèces décrites notamment dans notre bulletin, quasiment 50 ans de passion partagée entre tous les membres lors de nos congrès annuels.

50 ans, à peine l'espérance de vie moyenne d'un Protée anguillard mais quasiment 25 générations de Rainette verte. Je souhaite à notre

association d'être toujours là ces cinquante prochaines années et d'être toujours portée par des herpétologues à l'esprit scientifique et au cœur sur le terrain près d'une mare, d'une pelouse sèche ou sur une plage de Guyane.

Cette année 2021 a débuté avec une très belle avancée de protection pour les taxons qui nous sont chers : la mise à jour de l'arrêté de protection des espèces d'amphibiens et de reptiles de France métropolitaine. Le travail mené avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et la mobilisation du réseau herpétologique français lors de la consultation publique ont permis à la France de rattraper son retard en matière de protection intégrale des vipères et il était temps ! On déplorera tout de même que la Grenouille rousse n'ait toujours pas accès à ce statut et je sais que notre commission Conservation travaille fortement sur ce volet, mais les traditions gastronomiques françaises évoluent lentement.

## 1. Évolution de l'équipe

L'équipe salariée a encore augmenté en effectif avec l'arrivée de Laurent Barthe au poste de directeur de la SHF et d'Agnès Merlet en charge de la communication, notamment sur le programme LIFE CROAA.

## 2. Programmes en cours

### A. Les 50 ans de la SHF

Comme déjà évoqué en introduction, notre association a fêté sa cinquantième année en 2021. Deux changements notables ont eu lieu à cette occasion.

Tout d'abord l'entrée du bulletin scientifique dans l'ère numérique : en effet, totalement dématérialisé et dorénavant gratuit, ce dernier a renouvelé l'entièreté de son comité de rédaction, revu sa mise en page et sa diffusion. Nous espérons ainsi pouvoir toucher un public plus large et le valoriser plus largement dans les années à venir.

Puis le logo a été refondu, avec un design plus moderne : le lézard et la rainette qui ornaient notre blason se sont vus rejoindre par un serpent et une tortue de mer afin d'affirmer avec cette dernière notre volonté de nous ancrer dans les actions d'outre-mer et de Méditerranée.

Ce cinquantième anniversaire a pu se fêter enfin en présentiel lors du congrès de Lille co-organisé par le GON et il a permis aux jeunes générations de découvrir de très belles images d'archives à l'occasion du repas de gala.

### B. Les Plans nationaux d'actions

La SHF reste très impliquée dans les PNA en faveur des reptiles et amphibiens. Elle a poursuivi l'animation de la deuxième phase des Plans nationaux d'actions Cistude d'Europe et Lézard ocellé, qui bénéficient également,

depuis cette année et jusque 2023, du Plan de relance verte pour des opérations de gestion en Nouvelle-Aquitaine (restauration de milieux, aménagements divers...). Elle a accompagné l'ONF en charge des PNA Sonneur à ventre jaune, Pélobate brun et Crapaud vert. Enfin, elle a participé à la rédaction d'un PNA guyanais sur les genres *Anomaloglossus* et *Harttiella*.

### **C. Les programmes POP**

Très attendus, les programmes POPREPTILE et POPAMPHIBIEN ont fait l'objet d'un gros travail de communication avec la refonte des documents de protocole, mais aussi la remise en route du réseau de coordinateurs POP. Les premières analyses de POPAMPHIBIEN ont été réalisées et ont pu être présentées à l'ensemble des réseaux d'acteurs et lors du congrès de Lille. Même si le constat d'évolution des populations nationales est, sans surprise, à la baisse, ce n'est pas toujours le cas selon les régions et/ou espèces. Les années à venir nous apporteront plus d'informations. De plus, l'outil GeoNature et les masques de saisie des protocoles POP disponibles prochainement permettront très probablement de réunir encore plus de données non répertoriées et d'affiner notre lecture des tendances d'évolution des populations.

### **D. Le LIFE CROAA**

Une année encore bien remplie pour ce programme, avec la production d'une mallette pédagogique gratuitement disponible pour faire connaître les amphibiens au grand public et leur sensibilité par rapport aux espèces invasives, la production de deux épisodes vidéos de grande qualité sur les invasions biologiques et le lancement d'une enquête sur le Xénope lisse et la Grenouille taureau au niveau national avec l'INPN.

### **E. Projet « SOS Serpents, Tortues et Grenouilles »**

Un coup de chapeau spécial pour ce projet, déposé avec nos partenaires (la SOPTOM-CRCC, l'Association Cistude Nature, le GMHL, Nature En Occitanie) dans le cadre de l'appel à projets MobBiodiv'2020 lancé par l'OFB, qui a été le coup de cœur n° 1 du public et donc lauréat lors du vote citoyen. L'objectif est une meilleure cohabitation entre l'Homme et l'herpétofaune, grâce à la constitution d'un réseau national « SOS Serpents, Tortues et Grenouilles » et d'une plateforme en ligne pour signaler les rencontres indésirées avec ces espèces et demander une intervention.

Je n'irai pas plus loin dans les coups de projecteur de cette année qui a été riche et foisonnante et je vous laisse découvrir en détail l'ensemble du travail mené dans le rapport qui suit.

Je tiens à remercier toutes les personnes et les structures qui se sont mobilisées à nos côtés en 2021, l'équipe salariée pour sa motivation sans faille et pour son travail de qualité, nos administrateurs pour leur implication forte et leurs appuis techniques et scientifiques. Sans oublier également les responsables de commission, les coordinateurs régionaux et l'ensemble des bénévoles quelle que soit leur implication, qui nous apportent leur temps, leurs expertises et leur enthousiasme chaque année.

*Ludivine Quay, Vice-présidente*

# Rapport d'activité



# Les projets techniques

## Le LIFE CROAA



2021 était la dernière année pleine de ce vaste programme de six ans débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Une année consacrée à la finalisation des actions en cours, à la diffusion des résultats obtenus, mais aussi à la réflexion sur la suite, car il ne s'agit pas qu'un tel investissement s'arrête à la remise du rapport final ! L'année 2021 a été marquée par la découverte d'un nouveau foyer de Grenouille taureau en Alsace : la SHF a pu apporter les connaissances acquises

dans le cadre du LIFE et son appui technique aux acteurs locaux. Par ailleurs la découverte d'un individu en Saône-et-Loire a également amené la SHF à se rapprocher des acteurs locaux pour les accompagner dans la préparation de campagnes de terrain pour 2022. Plus généralement, les actions de veille se sont poursuivies pour actualiser les cartes de répartition de la Grenouille taureau et du Xénope lisse.

Dans le cadre des opérations de lutte régulières, une formation à l'identification des amphibiens (pour éviter notamment toute confusion avec les espèces autochtones) a été dispensée sur le terrain en mai par Cistude Nature, partenaire du projet, et une seconde session a été organisée en visioconférence pour ceux n'ayant pu se déplacer. Rappelons que les actions de piégeage, entre autres, sont aussi l'occasion de récolter des données de présence sur les espèces non cibles – qui sont bien évidemment relâchées – pouvant venir alimenter les différents inventaires nationaux. Par ailleurs, sept fiches techniques relatives à la gestion de la Grenouille taureau et du Xénope lisse ont été rédigées (réalisation d'inventaires, techniques de capture, systèmes de piégeage ou d'écoute...).

Afin de faciliter la détection précoce des espèces et d'évaluation des populations, des formulaires de saisie spécifiques ont été élaborés à destination du grand public via le portail GeoNature-Citizen.

D'un point de vue scientifique, des analyses ont été réalisées pour estimer l'impact des deux espèces invasives sur la composition des communautés d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques. Si les résultats obtenus ne sont pas significatifs pour la Grenouille taureau, il ressort en revanche que la richesse spécifique des groupes concernés est moindre dans les sites colonisés par le Xénope lisse, du fait vraisemblablement de la prédation et de la compétition pour les ressources.

Une enquête a également été menée sur l'impact social du projet - incluant les bénéficiaires du projet, mais également le grand public et le public scolaire -, dont les résultats ont été analysés en 2022.

Le travail de sensibilisation s'est en outre poursuivi, avec en particulier la réalisation d'une collection de quatre affiches dédiées aux professionnels (laboratoires, animaleries, zoos), largement diffusées, et d'une vidéo pour sensibiliser le grand public aux conséquences du lâcher de son animal exotique dans la nature (cf. ci-dessous). La conception de la mallette pédagogique a été finalisée et sept exemplaires ont été distribués aux bénéficiaires du projet. Une version dématérialisée est également disponible en libre téléchargement sur le site de la [SHF](#) et du programme [LIFE CROAA](#). Elle a été présentée lors de différents événements (congrès de la SHF et festival du film ornithologique de Ménigoute) et a fait l'objet d'une vaste campagne de diffusion. Fin 2021, plus de 150 personnes l'avaient téléchargée. Parallèlement des

animations ont été organisées dans les écoles en Gironde, Sologne et Dordogne, et ont touché plusieurs centaines de scolaires.

Enfin, une large part du projet étant dévolue à la communication, plusieurs outils ont été développés en 2021 :

- Tournage et mise en ligne de deux vidéos thématiques, en plus des trois précédentes, l'une générale sur « Les invasions biologiques » (<https://www.youtube.com/watch?v=4M4-N9xiBCY>) et l'autre à destination du grand public - « Ne relâchez pas vos animaux exotiques dans la nature » - (<https://www.youtube.com/watch?v=u6vzovZlfEc>) ;
- Lancement de la réalisation d'un film documentaire d'une vingtaine de minutes retraçant le projet.

Pour commencer à préparer l'avenir, d'importantes réflexions ont été menées en 2021 afin d'identifier les grands axes du plan de conservation et de communication après-LIFE, qui ont abouti à la rédaction d'une première version de ce plan, les actions contre la Grenouille taureau et le Xénope lisse devant se poursuivre, tout en prenant en compte l'émergence de nouvelles espèces exotiques d'amphibiens sur le territoire métropolitain.



## PNA II en faveur de la Cistude d'Europe



Depuis 2020, la SHF assure l'animation de la deuxième phase de ce PNA, qui lui a été confiée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce cadre, plusieurs outils ont été finalisés en 2021 :

- Des cartes de sensibilité régionales de l'espèce ;
- Un guide de bonnes pratiques pour la réintroduction de la Cistude d'Europe ou le renforcement des populations ;
- Une interface de saisie nationale pour les données d'occurrence et de capture-marquage-recapture (CMR), qui après résolution de différents blocages et améliorations ergonomiques a pu être testée au printemps 2022 ;
- Un document pour la prise en compte de la Cistude d'Europe dans les dossiers réglementaires réalisés dans le cadre de projets d'aménagement devant appliquer la séquence Éviter-Réduire-Compenser.

Une charte graphique spécifique a également été élaborée.

Différents groupes de travail ont par ailleurs été constitués, notamment sur les tortues exogènes - avec un important travail d'inventaire des espèces présentes en France métropolitaine -, et autour d'un projet de rédaction d'un document d'évaluation de la pertinence des suivis (CMR et télédétection), pour éviter les opérations inutiles.

En revanche, le travail prévu autour de la détection des pontes de Cistude d'Europe au moyen de chiens n'a malheureusement pas donné les résultats attendus. Le manque d'échantillons d'odeurs pour entraîner les canidés et la difficulté à trouver un site en milieu naturel présentant les caractéristiques nécessaires n'ont pas permis de tester correctement leur capacité à détecter les pontes de Cistude. De fait, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes n'a pas souhaité poursuivre cette action.

Enfin, les Journées techniques Cistude se sont tenues à Carnoules (83) les 7 et 8 décembre 2021, réunissant une quarantaine de participants. Les temps forts des discussions ont porté sur le cadrage scientifique, technique, réglementaire et éthique des études et suivis ainsi que sur l'élaboration de la stratégie de lutte contre les tortues exogènes.

## PNA II en faveur du Lézard ocellé

La SHF a poursuivi l'animation de la nouvelle phase (2020-2029) de ce PNA, qui lui a été confiée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, avec la volonté forte d'impliquer, de manière très concrète, les acteurs dans sa mise en œuvre. Ainsi, une étude sur le régime alimentaire du Lézard ocellé et une réflexion sur la réintroduction de l'espèce sur l'île d'Oléron ont été confiées à l'association Obios. Une dynamique constructive est désormais en place, en témoigne le COPIL tenu en mars 2021 qui a réuni une vingtaine de participants. Une visite de terrain sur le site de terrain sur le camp militaire de Bussac Forêt (17) a par ailleurs permis de mieux appréhender les problématiques locales de conservation.

Une plaquette de présentation a été éditée en juin en 4 000 exemplaires et envoyée aux structures animatrices du PNA en régions ainsi qu'aux DREAL concernées par la présence de cette espèce. Elle a par ailleurs été mise à disposition des participants au congrès annuel de la SHF en octobre et au festival de Ménigoute lors des Journées de la Conservation en novembre 2021.



## Plan de relance verte en faveur de la Cistude d'Europe et du Lézard ocellé en Nouvelle-Aquitaine

Une demande officielle a été déposée en février 2021 auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour le financement de mesures de gestion conservatoire en faveur de la Cistude d'Europe et du Lézard ocellé pour la période 2021-2023, qui s'est concrétisée par une convention signée en avril de cette même année. La SHF s'est ainsi vue confier la coordination d'un projet multi-partenarial impliquant six structures – l'ONF, Cistude Nature, le CEN Nouvelle-Aquitaine, le GMHL, Nature Environnement 17 et l'association Obios. Celui-ci se décline en dix actions dont quatre en faveur du Lézard ocellé et six en faveur de la Cistude d'Europe.

La première phase des travaux a été mise en œuvre au cours de l'année 2021, avec notamment :

- Pour le Lézard ocellé : restauration - par pâturage ovin, débroussaillage et débardage à cheval - de pelouses calcaires thermophiles favorables à l'espèce en Limousin, fabrication de 30 gîtes en bois installés début 2022 sur l'île d'Oléron... ;
- Pour la Cistude d'Europe : construction et tests en nature de postes d'insolation, recensement de secteurs favorables à leur installation en Gironde le long de la rivière Jalle et sensibilisation des maraîchers, installation de cages de protection des pontes sur le marais de Brouge et de pièges-photo pour identifier les prédateurs potentiels...

Parallèlement, différentes actions de communication ont été menées comme la réalisation d'une petite exposition sur le Lézard ocellé en trois posters et de nombreux articles dans la presse régionale.

## Programme de surveillance des amphibiens et reptiles

Ce programme, débuté fin 2021 et soutenu par l'OFB et l'UMS Patrinat, a pour objectif de rendre fonctionnelles la mise en place et la collecte de données protocolées de suivis de populations de reptiles et d'amphibiens en France métropolitaine (POPAMPHIBIEN et POPREPTILE). Ce projet conséquent comporte cinq actions à mettre en œuvre jusqu'en 2023 :

- Élaboration et validation des protocoles de surveillance (avec l'appui scientifique de l'équipe d'Aurélien Besnard - maître de conférence biostatisticien - du CEFE de Montpellier) ;
- Consolidation du réseau ;
- Gestion des données ;
- Analyse des données (avec l'appui scientifique de l'équipe d'Aurélien Besnard du CEFE de Montpellier) ;
- Communication et valorisation des résultats.

En 2021, les premiers travaux ont consisté en la coordination des réseaux régionaux pour la mise en œuvre du programme (état des lieux des suivis actuellement réalisé dans chacune des régions), la préparation des fichiers de saisie et une réflexion autour de la compilation des données (développement d'un module de saisie en ligne des données protocolées sous GeoNature) et le soutien technique de certaines structures pour la mise en œuvre des suivis.

## Mise en œuvre de la surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française pour la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM)

Plusieurs actions ont été menées au premier semestre :

- Mise à jour de la base de données des correspondants pour le renouvellement des cartes vertes ;
- Création d'une fiche réflexe, en collaboration avec l'OFB, sur la procédure d'intervention en cas de ponte de tortues marines sur la façade méditerranéenne ;
- Rédaction d'une nouvelle fiche d'observations, avec mode d'emploi, envoyée aux correspondants avec les nouvelles cartes vertes ;
- Développement d'un module RTMMF pour le portail GeoNature ;
- Présentation du réseau, lors d'une sortie en bateau-promenade, à l'occasion du festival de la Camargue et du delta du Rhône, en partenariat avec le PNR de Camargue ;
- Organisation de sorties en mer en Corse pour mettre en place les techniques d'observation et d'approche ;
- Création, par une stagiaire de la Direction interrégionale de la Mer Méditerranée, d'un support pédagogique RTMMF réalisé dans le cadre d'un programme de sciences participatives et diffusé aux plongeurs et structures de plongée ;
- Présentation des résultats de la convention et du programme de surveillance au cours de réunions avec les services de l'OFB.

Au cours de l'année, un total de 46 signalements a été recensé sur la côte continentale, comprenant une majorité d'observations en mer (57 %) et d'échouages (39 %). Il y a eu 23 signalements sur les côtes corses, avec cette fois-ci une majorité de captures accidentelles (48 %). Les périodes de forte affluence se concentrent entre les mois de juin et de juillet pour les deux façades continentale et corse.

Pour ce dernier département, il est à signaler un événement exceptionnel rapporté par un pêcheur partenaire, qui a relevé à la palangre une cinquantaine de tortues sur quatre sorties de pêche au mois de juin et observé plus d'une centaine de tortues au total pendant cette même période. Les tortues pêchées ont été relâchées sur zone (après manipulation), sauf sept nécessitant des soins, transférées préalablement à la clinique vétérinaire de Baléone et au parc A. Cupulatta à Ajaccio.



Malheureusement, suite au départ, en août, de Delphine Gambaiani, en charge de ce projet, le programme a été mis en pause sur la seconde partie de l'année, en attendant l'embauche d'une nouvelle chargée de mission début 2022 sur la partie corse du réseau.

## Coordination d'un réseau SOS Serpents, Tortues et Grenouilles

Démarré en 2021, ce projet, animé par la SHF, a pour objectif de coordonner au niveau national les initiatives « SOS » reptiles ou amphibiens, qui proposent des interventions de sauvetage des individus sauvages, blessés, coincés ou ayant trouvé refuge dans une maison. Ces opérations de médiation faune sauvage apparaissent en effet comme un moyen efficace de sensibilisation pour réduire le risque de destruction d'individus d'espèces souvent mal connues et mal aimées.

Ce projet est mené en partenariat avec quatre associations : Cistude Nature, la SOPTOM, Nature en Occitanie et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL). Deux autres structures, également impliquées dans des démarches SOS ont également été associées aux réflexions et à la mise en œuvre de certaines actions : le Groupe Herpétologique de Rhône-Alpes (GHRA) et l'Association Herpétologique de Provence Alpes Méditerranée (AHPAM).

Un des premiers objectifs de cette coordination est de créer une plateforme nationale répertoriant les structures locales intervenant lors de problèmes de cohabitation Homme-herpétofaune. En 2021, la SHF a donc élaboré une première liste des structures impliquées dans des démarches SOS et commencé les prises de contact pour proposer l'intégration dans le réseau. Suite à la large communication sur le lancement du projet, la SHF a également reçu directement des sollicitations pour un accompagnement au développement d'une opération SOS dans de nouveaux secteurs. La plateforme s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques, dont une première version était rédigée fin 2021, qui devra être signée par chaque intervenant de terrain.

Parallèlement, un groupe de travail a été constitué pour définir le contenu d'un site internet dédié, dont la maquette était en cours de réalisation fin 2021.

Par ailleurs, une réflexion a été initiée sur le développement d'un outil de saisie en ligne des interventions, à destination des structures impliquées, à travers un module spécifique sous GeoNature pour faciliter le suivi des interventions et capitaliser les données qui en sont issues.

Le projet prévoit en outre l'organisation de rencontres techniques annuelles. Malheureusement, le contexte sanitaire n'a pas permis un tel événement en 2021.

## Diagnostiques et rédaction du PNA *Anomaloglossus* et *Harttiella*

Les diagnostics – réalisés par la SHF pour *Anomaloglossus* et Biotope pour *Harttiella* – ont été finalisés en janvier 2021 et validés en juin par la DGTM. L'année a ensuite été consacrée à la rédaction de la stratégie et des actions du PNA, pour soumission au CNPN au printemps 2022.

## Projet CLEF – Collection n°1 : Antilles françaises

L'objectif du projet CLEF est de proposer un ensemble d'outils d'aide à l'identification des amphibiens et des reptiles de France métropolitaine et des territoires d'Outre-mer. Ces outils formeront une collection Good ID (Bonne IDentification) ayant pour objectif d'améliorer la qualité des données saisies par les observateurs. Ils seront disponibles gratuitement au format numérique dans la revue *HERP me !*.

Une convention a été signée avec l'OFB en 2021 pour la production de quatre premières clés d'identification des amphibiens et reptiles sur des territoires ciblés : Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Guadeloupe et Martinique. La SHF a pour cela recours à deux prestataires : Maël Dewynter, pour la création de toute l'iconographie et la réalisation des clés d'identification, et Thierry Fretey, pour la réalisation d'un travail de bibliographie. En 2021, une mission à Saint-Martin a permis de rassembler l'iconographie de plusieurs espèces et de débiter l'élaboration de la première clef. L'ensemble des quatre clefs devrait être diffusé à la fin de l'année 2022.



## Gestion et administration de la base nationale des données herpétologiques

En 2021, la SHF a continué le développement et l'administration de GeoNature. En parallèle de la maintenance de la base nationale des données herpétologiques, le développement des nouveaux modules de saisie des données, spécifiques à plusieurs protocoles d'inventaire ou de suivi, a été poursuivi. Ces modules spécifiques ont pour objectif de faciliter la saisie des données selon les différents protocoles et programmes visés, mais aussi de simplifier leur compilation, leur analyse et leur restitution à l'échelle nationale, afin d'améliorer les connaissances sur les espèces concernées.

Fin 2021, les modules « POPAMPHIBIEN », « CMR Cistude » et « Enquête *Pelophylax* » étaient quasiment finalisés (cf. point spécifique *Pelophylax*). Pour les modules « POPREPTILE » et « Enquête Tortues marines », quelques développements supplémentaires étaient encore nécessaires pour aboutir à des outils opérationnels.

Le besoin d'un module d'administration des données, permettant de contraindre – ou non – la visibilité de certaines données aux utilisateurs, a été soulevé fin 2021, et son développement a débuté en 2022. Enfin, un travail a été initié en interne afin d'actualiser les conventions d'échanges de données, en cohérence avec la stratégie générale de la SHF concernant la gestion et la diffusion des données herpétologiques. Mais peu de conventions ont été signées en 2021 et ce travail s'est donc poursuivi en 2022.

Toutes les actions n'ayant pas été finalisées, une partie du financement obtenu a été reporté sur 2022.

## Programme « Un dragon ! Dans mon jardin ? »



La démarche « Un dragon ! Dans mon jardin ? » est une opération de sciences participatives invitant le public à photographier et identifier les amphibiens et reptiles présents dans les espaces de nature « ordinaire ».

Co-construite par la SHF, l'UNCPPIE et le MNHN, elle s'adresse à tous les publics, quel que soit leur niveau de connaissance. Une aide à l'identification des espèces est proposée via des planches en ligne.

2021 a permis de tester, pour la deuxième année consécutive, le protocole avancé « La nuit des dragons », qui a pour objectif de proposer une méthodologie simplifiée de comptage de la Salamandre tachetée. Parallèlement, l'analyse des données 2020 a été réalisée, mettant en évidence la nécessité de revoir le protocole qui présente quelques limites dans sa mise en œuvre.

En revanche, du fait du congé maternité de la chargée de mission affectée à ce projet, l'amélioration du site internet et la migration du formulaire de saisie vers le dispositif GeoNature-Citizen n'ont pu être réalisées dans les délais prévus initialement, ce travail étant repoussé à 2022.

## Mise à jour de la répartition de nouvelles espèces pour la France métropolitaine

Si le statut taxonomique reste encore difficile à établir pour le complexe des Grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*, cf. infra), les sous-espèces du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ou les sous-espèces de la Vipère aspic (*Vipera aspis*), de récentes publications scientifiques ont permis d'identifier plusieurs nouvelles espèces sur le territoire national :

- L'Alyte catalan (*Alytes almogavarii*), très longtemps considéré comme une sous-espèce d'*A. obstetricans* ;
- La Rainette ibérique (*Hyla molleri*), présente dans le sud-ouest de la France ;
- Le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), distinct de *B. bufo* ;
- L'Orvet de Vérone (*Anguis veronensis*), récemment découvert dans le sud-est de la France ;
- La Couleuvre astreptophore (*Natrix astreptophora*), récemment élevée au rang d'espèce.

Ces premiers travaux ont permis de mettre en évidence :

- Le manque de connaissances sur la répartition précise de ces espèces ;
- D'importantes difficultés pour définir les zones de contact et de possible hybridation ;
- Le manque de moyens pour répondre à des questions posées depuis de nombreuses années (comme pour *Vipera aspis* et *Pelophylax sp.*).

De ce fait, il est aujourd'hui notamment impossible d'établir la responsabilité de la France et des régions concernées vis-à-vis de la conservation de ces espèces, rendant également très difficile l'évaluation des statuts de conservation dans le cadre de l'élaboration des listes rouges.

La SHF s'est donc proposée de coordonner à l'échelle nationale la collecte de matériel génétique - via des méthodes faiblement invasives - en s'appuyant sur son réseau national et régional.

Cette étude est menée en partenariat avec Pierre-André Crochet, chercheur au CEFÉ-CNRS, et Christophe Dufresnes, chercheur au Laboratory for Amphian Systematic and Evolutionary Research (LASER).

En 2021, une liste des espèces cibles par département, ainsi que du nombre d'échantillons à prélever, a été définie. Une liste de bénévoles motivés à réaliser les prélèvements a dans le même temps été initiée. Mais compte tenu des délais d'obtention des dérogations de capture, l'échantillonnage n'a pu être effectif au printemps 2021 et a été reporté. Le reste de l'année a donc été consacré à la finalisation du protocole, couplée à la recherche de nouveaux acteurs en région.

## Amélioration des connaissances de répartition du complexe des Grenouilles vertes

Les Grenouilles vertes du genre *Pelophylax* demeurent parmi les amphibiens européens les plus difficiles à identifier, du fait de leur ressemblance morphologique, mais aussi des multiples hybridations.



L'objectif de ce projet est donc de mettre en place un système pertinent d'identification de ces espèces à l'échelle nationale, afin d'améliorer les connaissances sur la leur répartition en France métropolitaine.

En 2019, un protocole simplifié - détaillant les caractéristiques morphologiques à mesurer sur les individus - a été développé par Pierre-André Crochet (CEFE-CNRS), spécialiste du complexe des Grenouilles vertes, en collaboration avec la SHF.

Le module spécifique « Enquête *Pelophylax* », initié en 2020 a été développé en 2021. Toutefois, en fin d'année,

quelques améliorations complémentaires étaient nécessaires afin de rendre l'outil opérationnel, comme le développement d'un module de validation. Une réunion de travail avec l'ensemble des experts impliqués, initialement prévue en 2021, a été reportée en 2022, dans l'attente de cette finalisation.

## Mission d'expertise dans le cadre de la Directive Habitats-Faune-Flore

La SHF a été sollicitée par l'UMS PatriNat pour formuler des propositions d'engagements dans le cadre de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030.

Au cours du premier semestre 2021, elle a à la fois participé à la construction de la méthodologie générale pour l'élaboration de ces engagements nationaux, elle a bien évidemment identifié et expertisé les possibilités d'engagements pour les amphibiens et reptiles, et enfin, elle a contribué à l'harmonisation générale des propositions d'engagements. Elle a rendu sa synthèse générale en juin 2021.

## Missions réalisées auprès de l'ONF

En 2021, la SHF a accompagné l'ONF dans la rédaction des PNA Sonneur à ventre jaune et Pélobate brun. Elle a poursuivi son implication dans la mise en œuvre du PNA Crapaud vert, en travaillant notamment à l'élaboration d'une carte de modélisation de l'aire de répartition de cette espèce en Corse.

Parallèlement, elle a continué à collecter des données sur les trois espèces sus-mentionnées et a produit des cartes à la demande de l'ONF. Un travail est également engagé, en partenariat avec le CEFE-CNRS, pour la mise au point d'un protocole national de suivi du Sonneur à ventre jaune.

Sur les programmes POP, la SHF a récupéré les données de l'ONF depuis 2009 et les a intégrées aux analyses de 2021.

## Outil de détection olfactive des nids de tortues marines

Ce projet, coordonné par la SHF et financé par la DREAL Occitanie, vise à former deux chiens - en partenariat avec leurs maîtres respectifs - à la détection de nids de tortues marines.

En 2021, des collaborations ont été établies avec des experts intervenant sur des sites de ponte significatifs en Italie et en Espagne, pour la collecte d'échantillons d'odeurs destinés à l'entraînement des chiens. La mise en place d'une collaboration avec la Grèce est en cours. Des échantillons provenant de six nids (cinq en Italie, un en Espagne) ont ainsi pu être collectés.

Parallèlement, un protocole détaillé d'entraînement des chiens a commencé à être développé et les sessions d'entraînement des chiens ont débuté en Hollande et en France.

De manière générale, les conditions sanitaires ont compliqué les déplacements sur les sites de ponte pour tester les performances de détection en conditions réelles. L'avancement du projet a également pâti du départ de Delphine Gambaiani – en charge de sa coordination - en milieu d'année. De fait le projet se poursuit en 2022.

## Formation expérimentation Faune Sauvage

Audrey Trochet est intervenue en septembre dans le cadre de la formation « Expérimentation animale sur la faune sauvage non-hébergée » dispensée par le CNRS de Moulis. Elle a assuré cours et TP, notamment concernant les méthodes faiblement invasives sur les amphibiens.

# Expertise

## Commission Répartition

Responsable : Jean Lescure

Contact : [jean.lescure@mnhn.fr](mailto:jean.lescure@mnhn.fr)

### Les coordinations régionales

Depuis la dernière Assemblée générale de la SHF, Alix Michon est devenue coordinatrice régionale titulaire de Franche-Comté et Florence Delay l'est devenue aussi en Corse. Gabriel Metegnier a été nommé coordinateur titulaire du Limousin et Eric Sansault est devenu coordinateur régional titulaire du Centre-Val-de-Loire avec André Dutertre adjoint.

L'Atlas des Pays de la Loire est paru. Un nouvel Atlas des Mammifères, Reptiles et Amphibiens du Limousin, très actualisé, a été publié.

### Le Comité de validation Muséum/SHF

#### Présentation et Composition du Comité

Le Comité de validation de l'herpétofaune Muséum/SHF est composé d'herpétologistes scientifiques systématiciens du Muséum et de la SHF. Ils représentent les différentes spécialités de la discipline et la diversité géographique des territoires de la France métropolitaine et d'outre-mer.

Depuis le dernier CR de la Commission (01/10/2021), Marc Cheylan a donné sa

démission et Sylvain Ursenbacher a rejoint le Comité le 15 décembre 2021.

Actuellement, ce Comité est donc composé de : Jean Lescure (Responsable, SHF et Muséum), Annemarie Ohler, Ivan Ineich, Jean-Christophe de Massary, Aurélien Miralles et Nicolas Vidal (Muséum), Corentin Bochaton, Pierre-André Crochet, Maël Dewynter, Thierry Frétey, Philippe Geniez et Sylvain Ursenbacher (SHF).

#### Validation de taxons et informations depuis la dernière AG

Présence en France et validation des sous-espèces *Pelophylax ridibundus kurtmuelleri*, la Grenouille rieuse de Kurt Müller et *Lacerta agilis garzoni*, le Lézard agile de Garzon. L'existence de cette sous-espèce avait été mise en doute. Validation de l'introduction à Saint-Martin de *Pleurodema brachyops*, le Pleurodème trapu. Publication de la liste taxinomique de l'herpétofaune de La Réunion dans *Phaeton*, une revue réunionnaise, en juillet 2022 et de la liste taxinomique de l'herpétofaune de la Tunisie dans le n° 180 du *Bulletin de la SHF*, le 26 août 2022.

**Jean Lescure**

## Commission Conservation

Responsable : Ludivine Quay

Contact : [quay.ludivine@gmail.com](mailto:quay.ludivine@gmail.com)

En 2021, la commission Conservation n'ayant plus de responsable attribué, ce sont les administrateurs qui se sont chargés du suivi des dossiers en cours.

L'administrateur référent (Eric Graitson) a donc profité de cette année "blanche" pour réaliser un audit auprès des différents membres de la commission afin de lister l'ensemble des dossiers à poursuivre et la répartition des rôles de chacun.

En effet, la commission travaillait jusque-là de façon ponctuelle en fonction des dossiers qui se présentaient. L'idée est alors de la rendre plus active et de cibler des dossiers de fond, ce qui est également ressorti comme objectif dans le projet associatif.

La commission a également fait le point sur son fonctionnement. Le fonctionnement suivant a

été formalisé : constitution de groupes de travail restreints en fonction de chaque thématique identifiée et identification du responsable de la commission comme interlocuteur direct du Conseil d'administration.

Cinq objectifs sont ressortis des différents échanges :

- Poursuivre la veille juridique et le militantisme ;
- Proposer du contenu de référence ;
- Communiquer sur la conservation ;
- Co-organiser des événements relatifs à la conservation ;
- Promouvoir des formations.

***Ludivine Quay***

## Commission RTMMF

Responsable : Claude Miaud

Contact : [rtmmf@lashf.org](mailto:rtmmf@lashf.org)

Les actions du RTMMF sont étroitement liées au programme de surveillance des Tortues marines qui fait l'objet d'une convention de partenariat

avec l'OFB. Le détail des activités menées dans le cadre de ce projet est disponible à la page 21.

## Commission Outre-Mer

Responsable : Elodie Courtois

Contact : [courtoiselodie@gmail.com](mailto:courtoiselodie@gmail.com)

L'année 2021 a été particulièrement active pour le territoire de la Guadeloupe puisqu'ont été publiées à la fois la liste rouge des amphibiens

et reptiles du territoire (UICN 2021) et la liste taxonomique des amphibiens et reptiles de Guadeloupe (de Massary et al., 2021). De

manière plus générale aux Antilles, la SHF a œuvré en 2021 pour la mise en place du projet CLEF financé par l'OFB Antilles pour la réalisation de plaquettes d'identification amphibiens et reptiles des Antilles Françaises (cf. également p. 23). La publication de ces plaquettes est prévue pour 2022-2023.

En Guyane française, une mise à jour des cartes de répartition des espèces d'amphibiens et de reptiles du territoire a été publiée dans la revue *HERP me !* en utilisant les données de la base Faune Guyane, dont la gestion pour les amphibiens et reptiles est assurée par la SHF (Dewynter et al. 2021). En parallèle, la SHF a coordonné la rédaction du Plan national d'actions de conservation en faveur des

*Harttiella* et des *Anomaloglossus* en collaboration avec la Fondation Biotope. Les *Harttiella* (poissons) et les *Anomaloglossus* (amphibiens) partagent en Guyane le même habitat de criques rocheuses et sont particulièrement menacés sur le territoire. Il s'agit du premier PNA pour la conservation des amphibiens de Guyane.

À Mayotte, la consultation publique a été lancée pour le PNA en faveur de la couleuvre de Mayotte qui devrait débiter en 2022 dans lequel la SHF est affichée comme un partenaire potentiel pour l'implémentation de ce PNA.

**Elodie Courtois**

## Commission Cistude

Responsable : Stéphanie Thienpont

Contact : [stephanie.thienpont@lashf.org](mailto:stephanie.thienpont@lashf.org)

La Commission Cistude participe activement au PNA Cistude. Le détail des activités et actions mises en oeuvre dans le cadre de ce programme sont détaillées à la page 18.

## Commission Sciences participatives

Responsable : Mickaël Barrioz

Contact : [mickael.barrioz@cpiecotentin.com](mailto:mickael.barrioz@cpiecotentin.com)

Le programme « Un dragon ! Dans mon jardin ? » co-porté par la SHF et l'Union Nationale des CPIE, est composé de deux missions : « En quête de dragons » et « La nuit des dragons ».

La première concerne les espèces d'amphibiens et de reptiles observées de manière occasionnelle dans les jardins ou lors de promenades. Il s'agit de proposer aux citoyens un outil ([undragon.org](http://undragon.org)) permettant d'envoyer des photos des espèces présentes dans leur

environnement pour identification. Chaque observation est rapidement traitée par un réseau d'une cinquantaine de naturalistes actifs baptisés « dragonniers », et automatiquement « valorisée » via des cartes et graphiques disponibles en ligne. Une galerie des 100 dernières photos postées avec le nom de l'espèce est en outre présentée : cela participe à un système de validation collective.

*Chiffres clés :*

- 11 369 données d'observation validées depuis 2004 : la barre des 10 000 a été franchie cette année !
- 1 476 nouvelles données ;
- 73,5 % d'amphibiens et 26,5 % de reptiles.

Pour la première fois depuis 2018 (mise en ligne de l'outil [undragon.org](http://undragon.org)), le nombre de données annuelles saisies n'a pas augmenté (1 522 données l'année précédente). La progression moyenne depuis quatre ans est néanmoins de 30 %.

Ces observations intègrent la base de données de la SHF mais une réflexion est actuellement menée pour une refonte de l'outil de saisie et une intégration dans GeoNature. Cette évolution devrait aussi renforcer la seconde mission proposée au grand public mais aussi aux naturalistes, à savoir : le suivi des populations de Salamandres, selon un protocole très accessible.

**Mickaël Barrioz**

## Commission Information et communication

Responsable : Jérémie Souchet

Contact : [jeremie.souchet@gmail.com](mailto:jeremie.souchet@gmail.com) ou [communication@lashf.org](mailto:communication@lashf.org)

En 2021-2022, la Commission Information et Communication a maintenu les activités développées durant l'année précédente. Ainsi, *La Dépêche Herpétologique* continue d'être publiée auprès des adhérents et des partenaires de manière bimestrielle. Celle-ci est ensuite mise à disposition de tous sur notre site internet (<http://lashf.org/depecheherpetologique>).

L'implication de la SHF sur les réseaux sociaux lui permet de communiquer auprès d'une audience plus large et souvent moins professionnelle. Cependant, cela permet d'améliorer la visibilité de l'association. En septembre 2022, la SHF

comptait 410 followers sur Twitter et 4 675 followers sur Facebook.

Comme les années précédentes, la Commission Information et Communication intervient sur de nombreux projets de la SHF pour apporter un regard critique et constructif sur les visuels proposés et apporte son aide au moment de la communication. Un gros travail a été notamment réalisé pour l'écriture d'un article sur la « double vie des amphibiens » paru dans *L'Oiseau Mag junior* à l'automne 2022.

**Jérémie Souchet**

## Commission Captivité

Responsable : Vincent Noël

Contact : [vincent.noel67@orange.fr](mailto:vincent.noel67@orange.fr)

En 2021, la commission Captivité (anc. Terrariophilie) s'est réunie plusieurs fois par visioconférence et ses membres ont aussi pu se

voir lors du congrès de Lille. Autour d'un noyau constitué de Vincent NOËL, Olivier MARQUIS, Charlotte HUBLER, Stéphane LECQ, Rémi KSAS,

Fabrice BERNARD, Olivier CALVEZ, les discussions ont porté sur le rôle de cette commission au sein de la SHF et les projets qu'elle pourrait porter.

D'abord, un important volet législatif avec l'adoption de la loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et ce qu'elle pourrait changer au niveau du commerce et de la détention des reptiles et amphibiens. Il s'agissait de déterminer notre rôle dans les discussions auprès du ministère et quels sont les sujets dont la SHF peut se saisir : problème des abandons dans la nature, du commerce d'espèces menacées... La mise en place d'une « liste positive » et le devenir de l'arrêté du 8 octobre 2018 ont notamment été au cœur des discussions.

Il y a également eu tout un travail avec l'équipe du LIFE CROAA autour d'une campagne de sensibilisation sur l'abandon des animaux exotiques dans la nature et plus généralement sur les connaissances qui peuvent être partagées entre terrariophiles et naturalistes sur cette question.

Un débat s'est également ouvert sur la place de la SHF dans l'élevage à but scientifique et conservatoire, jugé souvent peu développé en France, et dans quelle mesure il est possible de créer un réseau d'éleveurs professionnels ou amateurs, d'institution de recherche ou d'élevage (zoos, vivariums...).

Un projet a été mis en place autour de la manipulation des reptiles afin d'harmoniser les

pratiques sur le terrain et de prendre en compte le traumatisme que certains techniques de capture peuvent engendrer sur les animaux. Pour cela, l'expertise de certains éleveurs et formateurs habitués à la manipulation de reptiles a été sollicitée en vue de la rédaction d'un guide à l'intention des naturalistes sur le terrain.

Il a aussi été question de la création d'une cellule « certificat de capacité » en vue notamment de conseiller certains organismes amenés à traiter des dossiers de demande (DDPP notamment) ou, dans une certaine mesure, apporter un regard critique (mais en aucun cas une aide à la rédaction) sur les dossiers de membres de la SHF avant leur dépôt.

Enfin, une réflexion plus large a émergé sur une meilleure connaissance du milieu terrariophile : il n'existe en France quasiment aucune donnée, ni études statistiques ou sociologiques sur ce phénomène, ce qui pose de gros problèmes pour débattre de l'évolution de la législation ou pour cibler les campagnes de sensibilisation. En réalité, on ne sait pas comment cette discipline évolue dans notre pays, notamment sur les questions de l'abandon d'animaux et la prise en compte du bien-être animal.

Toutes ces discussions ont montré qu'un champ très vaste de projets et d'actions sont possibles, en accord avec les buts de la SHF et en vue d'améliorer les connaissances scientifiques et la protection des espèces.

**Vincent Noël**

# Communication

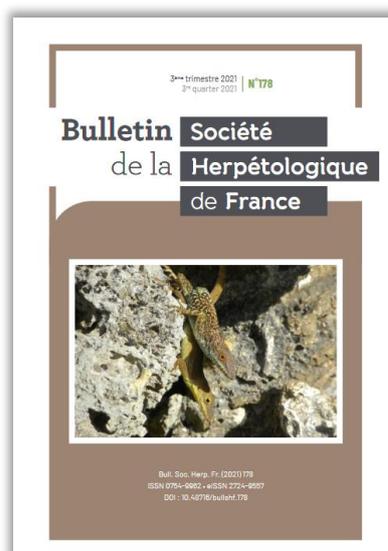
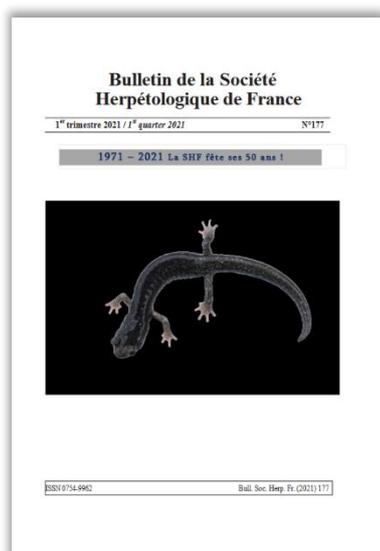
## Publication du bulletin scientifique

En 2021, les bulletins 177 et 178 ont été édités.

Le numéro 177 était le dernier représentant de l'édition papier, puisqu'une refonte du bulletin au format numérique a été opérée cette année, pour laquelle l'édition d'une nouvelle charte graphique a été confiée à un prestataire.

Ces changements, et le départ de l'ancien directeur de la publication Claude-Pierre Guillaume après la publication du premier numéro de l'année, ont occasionné du retard dans la parution de la revue. Le numéro 179, dernier numéro de 2021, a été mis en ligne début janvier 2022.

Par ailleurs, les archives de ce bulletin scientifique ont été mises à jour sur le site internet de la SHF.



## Publication de la revue *HERPme* !

Depuis 2020, cette revue naturaliste électronique en libre d'accès édite des articles qui apportent des éléments d'aide à l'identification de l'herpétofaune (clés de détermination, guides de terrain, catalogues illustrés), des rapports d'études ou d'inventaires, des livres rouges sur les faunes menacées, des atlas de répartition communaux, régionaux, etc.

Le troisième numéro, réalisé en partenariat avec Nature en Occitanie, était consacré au Calotriton des Pyrénées et a été diffusé sur Facebook le 19 février et envoyé au réseau de la SHF.

Un quatrième numéro a été publié en avril, consacré à la synthèse 2020 de la base de données Faune-Guyane (Amphibiens, Squamates, Tortues et Caïmans), correspondant à une actualisation du numéro 2.

## Festival de Ménigoute et 12èmes journées de la Conservation des amphibiens et reptiles

Durant la 37<sup>e</sup> édition de ce festival, du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2021, la SHF a tenu deux stands, dont l'un consacré spécifiquement au LIFE CROAA. L'équipe du LIFE CROAA a ainsi pu communiquer sur les deux espèces phares du projet et promouvoir la mallette pédagogique nouvellement finalisée et diffusée. L'équipe salariée a pu compter sur de nombreux bénévoles pour animer son stand. La SHF a pu échanger avec ses partenaires engagés dans la préservation de la biodiversité et sensibiliser près de 200 visiteurs. Le vendredi 29 se sont tenues en parallèle la 12<sup>ème</sup> édition des Journées de la Conservation.

## Congrès 2021 et Assemblée Générale

Après l'annulation du congrès 2020, pour cause de crise sanitaire, le partenariat mis en place avec le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais et Picardie Nature n'a pas faibli et s'est poursuivi une année de plus pour l'organisation du congrès 2021 à Lille du 20 au 23 octobre. Celui-ci a été une vraie réussite, avec plus de 250 participants, un record ! Cette rencontre a également été l'occasion de célébrer les 50 ans de la SHF lors d'une soirée dédiée durant laquelle notre association a dévoilé son nouveau logo.

L'Assemblée générale a également pu à nouveau se tenir en présentiel le 22 octobre, à Lille donc. L'ensemble des éléments proposés au vote a été validé et huit administrateurs ont été élus (quatre renouvellements de mandat et arrivée de quatre nouveaux membres).



## Réseaux sociaux

Depuis plusieurs années, la SHF anime une page Facebook, outil incontournable pour créer du lien et diffuser des informations relatives aux activités de l'association ou à la conservation de l'herpétofaune. En 2021, la page a reçu 747 nouvelles mentions « J'aime », portant à 4 221 le nombre total au 31 décembre 2021.

Parmi les publications ayant touché le plus de personnes, une arrive largement en tête, avec 72 490 personnes touchées : la publication relative à la parution de l'arrêté de protection des amphibiens et reptiles de métropole, qui a permis la protection totale de toutes les espèces de vipères. Les publications concernant l'annonce du congrès et la modernisation du bulletin scientifique ont également particulièrement attiré l'intérêt des internautes, avec plus de 6 500 personnes touchées pour chacune.

Depuis fin 2019, la SHF s'est dotée d'un compte Twitter. En 2021, 69 tweets ont été publiés. Ces tweets ont généré plus de 43519 impressions (nombre de fois qu'un utilisateur reçoit un Tweet dans son fil d'actualités ou ses résultats de recherche), donnant une belle visibilité à la SHF, qui a été mentionnée 107 fois en 2021. Début octobre 2022, notre compte comptabilise 413 abonnés.

La SHF est également présente sur Youtube avec 271 abonnés ! En 2021, trois vidéos ont été publiées :

- [LIFE CROAA] - épisode 3 – L'écosystème de la mare ;
- [LIFE CROAA] - épisode 4 – Les invasions biologiques ;
- [LIFE CROAA] - épisode 5 – Ne relâchez pas vos animaux exotiques (version anglaise également disponible).

Enfin, la SHF a renforcé, en 2021, son activité sur LinkedIn, un réseau social professionnel où le partage de contenu institutionnel et sur la vie de la SHF y est essentiel. Fin 2021, la SHF était suivie par 833 abonnés.



# Rapport financier

# Compte de résultat

## Charges 2021

Les charges engagées sur l'exercice 2021 s'élèvent à **498 300,71 €** (+25 % par rapport à 2020) :

	2021
Achats	49 773,44 € (+25 %)
Services extérieurs	3 492,09 € (+286 %)
Autres services extérieurs	69 099,28 € (-11 %)
Charges de personnel	279 539,04 € (+30 %)
Dotation amortissements et provisions	62 681,86 € (+134 %)
Valorisation du bénévolat	33 715 € (-12 %)

La rubrique « **Achats** » comprend la variation du stock d'ouvrages à la revente, les prestations externes, les équipements, les fournitures administratives, le matériel informatique et l'achat de marchandises pour revente.

**Analyse** : L'augmentation par rapport à 2020 s'explique principalement par des prestations externes plus importantes en 2021 sur certains projets comme le LIFE CROAA (33 825 €), mais également sur de nouveaux projets :

- ▶ Diagnostic concernant les Anomaloglossus dans le cadre de la rédaction du Plan National d'Actions de conservation en faveur des Harttiella et des Anomaloglossus de Guyane (1 400 €) ;
- ▶ Mise au point d'un outil de détection olfactive des nids de tortues marines (5 433 €) ;
- ▶ Programme « CLEF » - Création d'outils pour L'identification des amphibiens Et reptiles de France métropolitaine et de ses outre-mer – Collection N°1 : Antilles Françaises (6 225 €).

La rubrique « **Services extérieurs** » comprend la maintenance, l'assurance, la documentation générale, les retours sur dépôt-vente d'ouvrages et les frais de séminaire.

**Analyse** : L'augmentation par rapport à 2020 est due à :

- ▶ La signature d'un contrat de maintenance à distance avec une entreprise d'informatique (700 €) ;
- ▶ Des versements aux auteurs suite aux ventes d'ouvrages pendant le congrès qui n'a pu se tenir en 2020 (1 237 €) ;
- ▶ Des frais liés au festival de Ménigoute qui n'a pu se tenir en 2020 ;
- ▶ Des frais liés au congrès de l'UICN.

La rubrique « **Autres services extérieurs** » comprend les honoraires, la publicité, le développement des sites Internet, les catalogues et imprimés, les déplacements et frais de réception, l'affranchissement, les services bancaires, les cotisations et frais divers.

**Analyse** : On constate une légère variation par rapport à 2020, ces charges sont en partie liées aux programmes subventionnés mais également au fonctionnement interne. Voici les principales dépenses constatées :

- ▶ Prestations dans le cadre du LIFE CROAA (25 465 €) ;
- ▶ Organisation et tenue du congrès (12 761 €) ;
- ▶ Frais internes de fonctionnement (9 568 €) ;

- ▶ *Bulletin scientifique (3 056 €).*

La rubrique « **Charges de personnel** » comprend les rémunérations versées au personnel salarié, les charges sociales les provisions et charges liées aux congés payés, et les indemnités diverses.

**Analyse** : *L'augmentation par rapport à 2020 s'explique par l'évolution de l'équipe salariée :*

- ▶ *Embauche de deux salariés à temps plein à compter de mars 2021 : Agnès Merlet au poste de chargée de mission Espèces Exotiques Envahissantes et Laurent Barthe au poste de directeur ;*
- ▶ *Départ de Delphine Gambaiani fin août 2021 du poste de chargée de mission Tortues marines.*

La rubrique « **Dotations aux amortissements et provisions** » comprend les charges liées aux immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les fonds dédiés constatés.

**Analyse** : *La forte augmentation par rapport à 2020 s'explique par des fonds dédiés plus importants, sur la subvention accordée par le Ministère de l'Environnement.*

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 11€.

**Analyse** : *Pour 2021, la comptabilisation a été faite en interne par manque de temps pour solliciter l'ensemble des bénévoles.*

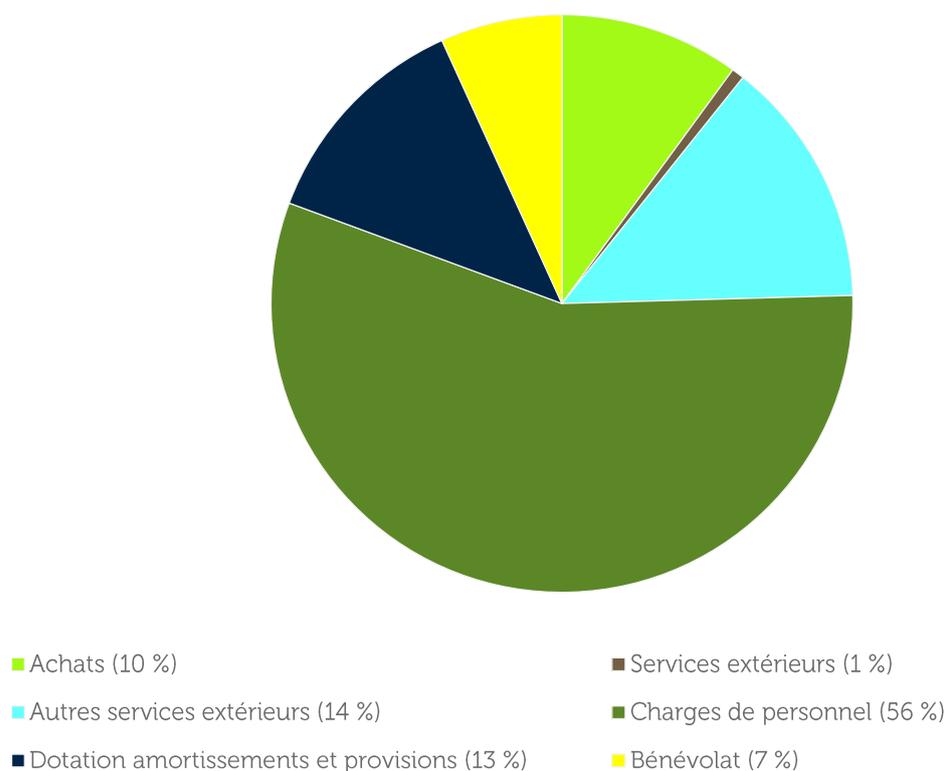


Figure 3. Répartition des charges en 2021

## SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

### Compte de résultat 2021

### CHARGES

CHARGES		2021	2020	variation
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
60	ACHATS			
6037	Variation stock à la revente	769,82 €	33,54 €	+2195%
604	Achats d'études et prestations de service	46 884,43 €	37 378,19 €	+25%
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	934,23 €	374,68 €	+149%
6064	Fournitures administratives	495,91 €	658,59 €	-25%
60641	Matériel Informatique	689,05 €	1 430,37 €	-52%
6071	Achats marchandises pour revente			
	TOTAL	<b>49 773,44 €</b>	<b>39 875,37 €</b>	<b>+25%</b>
61	SERVICES EXTERIEURS			
613	Locations	35,00 €		
6156	Maintenance	1 320,90 €	638,40 €	+107%
616	Assurance multirisques	328,69 €	267,09 €	+23%
6181	Documentation générale	1 237,50 €		
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	570,00 €		
	TOTAL	<b>3 492,09 €</b>	<b>905,49 €</b>	<b>+286%</b>
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 740,00 €	4 920,00 €	+17%
623	Publicité, publications, relations publiques	60,00 €	24 227,42 €	-100%
62331	Site Internet	7 430,00 €	26 092,80 €	-72%
6236	Catalogues et imprimés	26 328,87 €	10 746,94 €	+145%
625	Déplacements - salariés	11 513,84 €	6 485,05 €	+78%
6251/11	Déplacements - admin., bénévoles et autres	1 547,25 €	590,51 €	+162%
6257	Mission réception	12 121,06 €		
6262	Téléphone	302,88 €	412,69 €	-27%
6263	Affranchissements	986,07 €	1 704,16 €	-42%
6264	Internet	1 696,99 €	946,66 €	+79%
627	Services bancaires et ass	1 101,07 €	1 322,98 €	-17%
628	Divers (frais organisation, cotisations,...)	238,25 €	50,00 €	+377%
6281	Concours divers (cotisations)	33,00 €	33,00 €	
	TOTAL	<b>69 099,28 €</b>	<b>77 532,21 €</b>	<b>-11%</b>
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS			
6333	Participation à la formation professionnelle	4 760,00 €	3 609,00 €	+32%
	TOTAL	<b>4 760,00 €</b>	<b>3 609,00 €</b>	<b>+32%</b>
64	CHARGES DE PERSONNEL			
6411	Rémunération personnel (brut)	183 764,59 €	149 925,17 €	+23%
6412	Provision congés payés	2 276,86 €	3 829,07 €	-41%
6413/14	Indemnités et avantages divers	21 361,83 €	6 097,97 €	+250%
645/51	Charges de sécurité sociales et autres	65 807,11 €	49 369,08 €	+33%
6458	Cotisations sur congés	794,77 €	1 394,58 €	-43%
648	Médecine du travail	773,88 €	648,76 €	+19%
	TOTAL	<b>274 779,04 €</b>	<b>211 264,63 €</b>	<b>+30%</b>
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
68111	Dotation aux amorts - Immos incorporelles	149,51 €	73,67 €	+103%
68112	Dotation aux amorts - Immos corporelles	559,35 €	307,00 €	+82%
6894	Reports en Fonds dédiés	61 973,00 €	26 355,86 €	+135%
	TOTAL	<b>62 681,86 €</b>	<b>26 736,53 €</b>	<b>+134%</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>464 585,71 €</b>	<b>359 923,23 €</b>	<b>+29%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
861	Bénévolat	33 715,00 €	38 192,00 €	-12%
	TOTAL	<b>33 715,00 €</b>	<b>38 192,00 €</b>	<b>-12%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>498 300,71 €</b>	<b>398 115,23 €</b>	<b>+25%</b>

## Produits 2021

Les produits perçus sur l'exercice 2021 s'élèvent à **512 764,52 €** (+12% par rapport à 2020).

	2021
Reprises sur amortissements et provisions	26 355,86 € (0 en 2020)
Transferts de charges	13 707,35 € (+1363 %)
Produits financiers	394,18 € (+43 %)
Ventes et prestations de services	37 894,21 € (+ 22 %)
Subventions d'exploitation	391 528,90 € (+10 %)
Dons et cotisations	9 169,02 € (-72 %)
Valorisation du bénévolat	33 715 € (-12 %)

La rubrique « **Prestations de services** » dépend des sollicitations extérieures et du plan de charge de l'équipe salariée.

**Analyse** : Elles sont inférieures à celles de 2020, le plan de charge de l'équipe salariée ne permettant pas d'en prendre davantage.

La rubrique « **Autres produits** » comprend les abonnements au bulletin, la vente de livres et goodies et les produits des activités annexes (inscriptions et repas des congressistes).

**Analyse** : La forte augmentation par rapport à 2020 est due à la tenue du congrès annuel et du festival de Ménagoute, événements annulés en 2020.

La rubrique « **Subventions d'exploitation** » comprend l'ensemble des aides publiques perçues dans le cadre de projets spécifiques, réalisés dans la limite du plan de charge de l'équipe salariée.

**Analyse** : Elles sont supérieures à 2020, cela s'explique par le développement de nouveaux projets listés ci-dessous :

- ▶ *Coordination et suivi technique de mesures de gestion conservatoire en faveur de la Cistude d'Europe et du Lézard ocellé dans le cadre du Plan de Relance verte en Nouvelle-Aquitaine (Dreal Nouvelle-Aquitaine) ;*
- ▶ *Mise au point d'un outil de détection olfactive des nids de tortues marines (Dreal Occitanie) ;*
- ▶ *Programme « CLEF » - Création d'outils pour L'identification des amphibiens Et reptiles de France métropolitaine et de ses outre-mer – Collection N°1 : Antilles Françaises (OFB) ;*
- ▶ *Programme de surveillance des amphibiens et des reptiles sur le territoire de France métropolitaine (OFB) ;*
- ▶ *Mission d'expertise dans le cadre de la mise en œuvre des inventaires nationaux de distribution d'espèces et de données de référence à caractère scientifique (UMS Patrinat).*

Ci-dessous un focus sur les subventions d'exploitations, présentées par projet et par financeur.

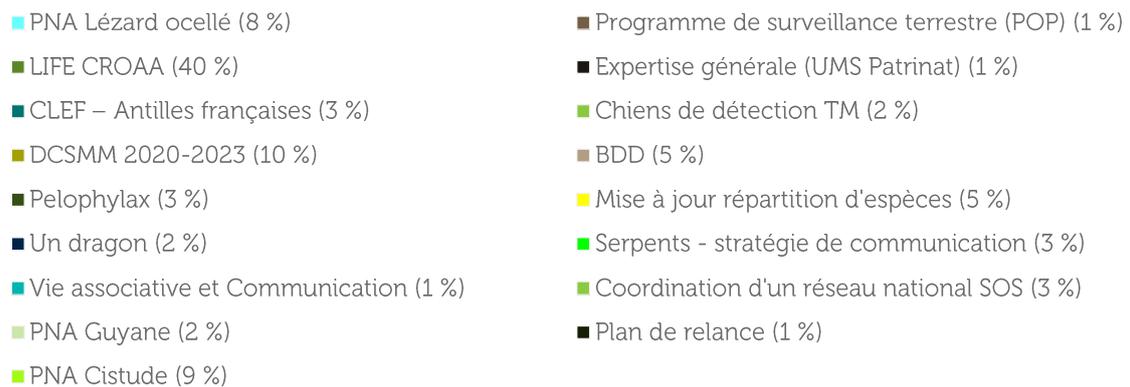
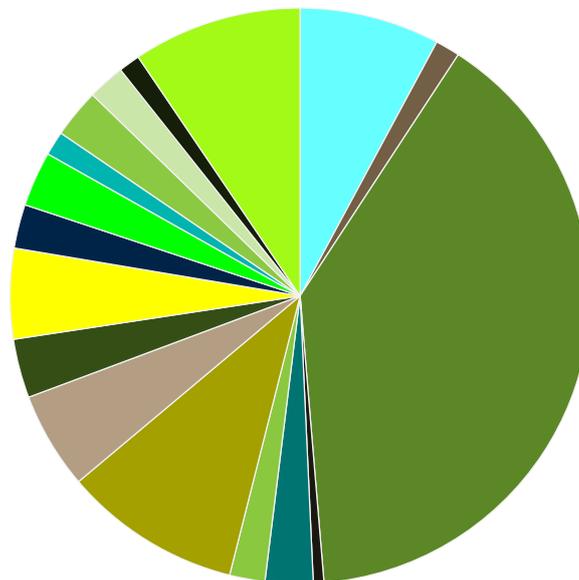


Figure 4. Répartition des subventions d'exploitation par projet

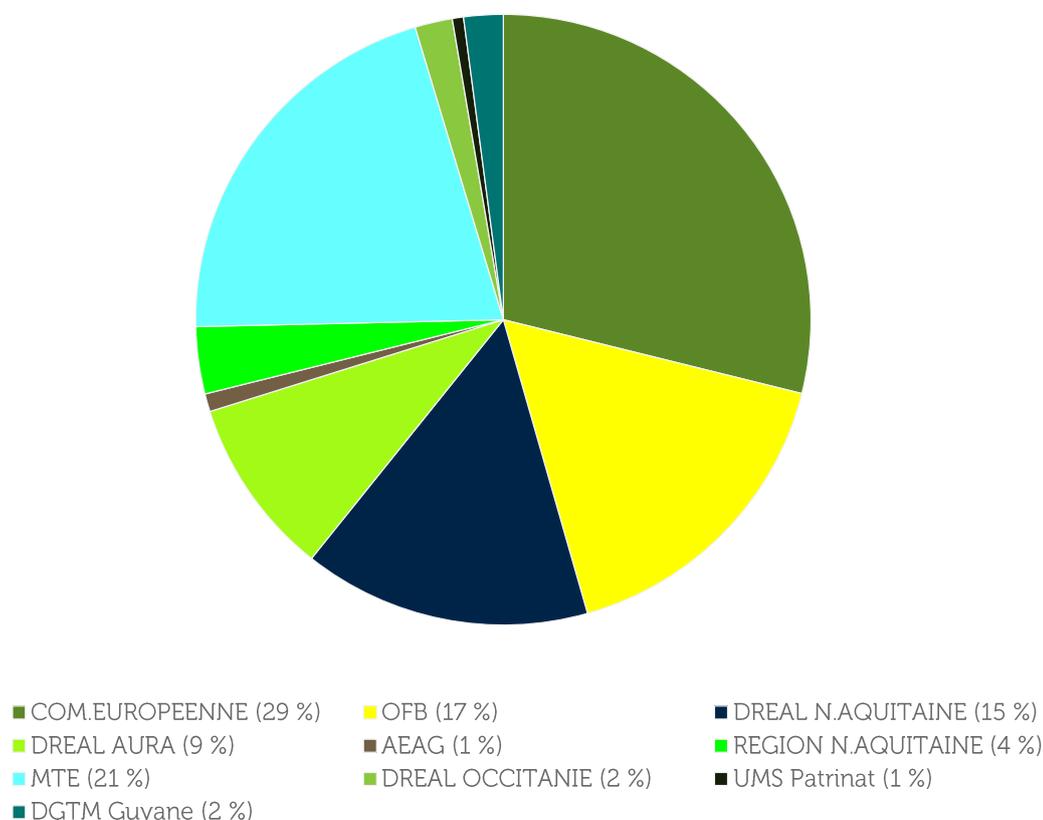


Figure 5. Répartition des subventions d'exploitation par financeur

La rubrique « **Cotisations** » comprend l'ensemble des cotisations enregistrées sur l'année, incluant l'option au bulletin scientifique.

**Analyse** : La baisse par rapport à 2020 est due à la suppression de l'option liée au bulletin scientifique, devenu numérique et gratuit en 2021.

La rubrique « **Dons** » comprend l'ensemble des dons enregistrés sur l'année.

**Analyse** : La baisse par rapport à 2020 est due au retrait du soutien financier de Beauval Nature dans le cadre du programme LIFE CROAA.

La rubrique « **Reprises sur amortissements et provisions** » comprend l'utilisation des fonds dédiés, ce qui n'était pas comptabilisé ainsi jusqu'en 2020.

**Analyse** : Le montant correspond à des subventions accordées dans le cadre du LIFE CROAA sur 2020, comptabilisées dans le compte des reports en fonds dédiés (6894).

La rubrique « **Transferts de charges d'exploitation** » comprend les contreparties d'opérations comptables ne pouvant être affectées directement.

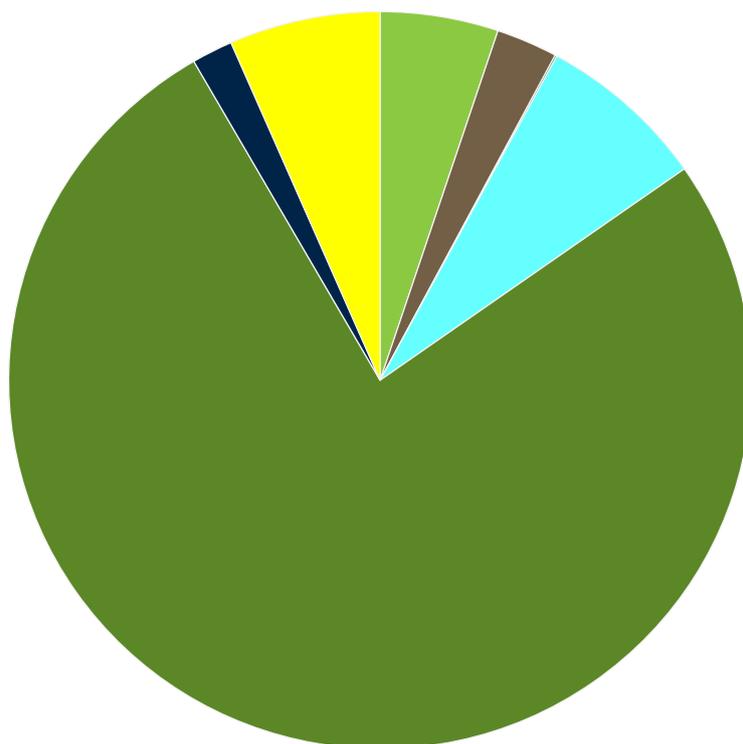
**Analyse** : Le montant, nettement supérieur à 2020, correspond aux indemnités journalières perçues directement par la Sécurité Sociale suite à un congé maternité de 4 mois et un arrêt maladie de 3 mois avec maintien de salaire.

La rubrique « **Produits financiers** » comprend les revenus liés à la gestion financière de l'association.

**Analyse** : Le montant correspond aux intérêts financiers perçus sur l'année.

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 11€.

**Analyse** : Pour 2021, la comptabilisation a été faite en interne par manque de temps pour solliciter l'ensemble des bénévoles.



- Reprises sur amortissements et provisions (5 %)
  - Produits financiers (0,08 %)
  - Subventions d'exploitation (76 %)
  - Bénévolat (7 %)
- Transferts de charges (3 %)
  - Ventes et Prestations de services (7 %)
  - Dons et cotisations (2 %)

Figure 6. Répartition des produits en 2021

**SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE**  
**Compte de résultat 2021**  
**PRODUITS**

PRODUITS		2021	2020	variation
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
70	VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE			
7012	Vente de bulletins	70,00 €	2 131,10 €	-97%
706	Prestations de services	22 410,00 €	28 600,00 €	-22%
7071	Vente de livres et accessoires			
708	Produits des activités annexes	15 414,21 €	244,04 €	+6216%
	TOTAL	<b>37 894,21 €</b>	<b>30 975,14 €</b>	<b>+22%</b>
<b>74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>				
742	Subventions d'exploitation affectées	391 528,90 €	355 259,41 €	+10%
	TOTAL	<b>391 528,90 €</b>	<b>355 259,41 €</b>	<b>+10%</b>
<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>				
754	Dons manuels	1 082,00 €	20 556,00 €	-95%
7561	Cotisations sans contrepartie	8 082,00 €	7 068,00 €	+14%
7562	Options au bulletin		4 761,00 €	
758	Produits divers de gestion courante	5,02 €		
	TOTAL	<b>9 169,02 €</b>	<b>32 385,00 €</b>	<b>-72%</b>
<b>78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>				
7894	Utilisation des fonds dédiés	26 355,86 €		
	TOTAL	<b>26 355,86 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>79 TRANSFERTS DE CHARGES</b>				
791	Transferts de charges d'exploitation	13 707,35 €	937,17 €	+1363%
	TOTAL	<b>13 707,35 €</b>	<b>937,17 €</b>	<b>+1363%</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>478 655,34 €</b>	<b>419 556,72 €</b>	<b>+14%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
768	Autres produits financiers	394,18 €	275,36 €	+43%
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>394,18 €</b>	<b>275,36 €</b>	<b>+43%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
770	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
871	Bénévolat	33 715,00 €	38 192,00 €	-12%
	TOTAL	<b>33 715,00 €</b>	<b>38 192,00 €</b>	<b>-12%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>512 764,52 €</b>	<b>458 024,08 €</b>	<b>+12%</b>

**Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de 14 463,81 € pour l'exercice 2021.**

## Bilan

Globalement, le bilan comptable 2021 a été multiplié par 2,5 par rapport à 2020.

En effet, afin d'être conforme aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif à la présentation des comptes annuels des associations, nous sommes dorénavant tenus de comptabiliser le montant total des subventions annuelles accordées (créances à l'actif), ainsi que la part à reverser aux éventuels partenaires de chaque projet (autres dettes au passif). Par ailleurs, pour certains projets, seule une partie de la subvention accordée est affectée à l'exercice 2021, le solde étant alors comptabilisé dans les produits constatés d'avance (passif), d'où une très importante augmentation également de ceux-ci.

Présentation de l'actif d'un montant total de **1 215 133,20 €** pour l'exercice 2021, qui correspond au patrimoine de l'association :

- ▶ L'actif immobilisé net s'élève à 1 245,61 € (+699 % par rapport à 2020)
  - Immobilisations corporelles : 1 183,05 € (+1153 %)
  - Immobilisations incorporelles : 62,56 € (+2 %)
- ▶ L'actif circulant s'élève à 1 213 887,59 € (+148 % par rapport à 2020)
  - Stocks et marchandises : 961,99 € (-44 %)
  - Créances : 787,737,92 € (+2480 %)
  - Disponibilités : 425 187,68 € (-7 %)
  - Charges constatées d'avance : 0 € (-100 %)

Présentation du passif d'un montant total de **1 215 133,20 €** pour l'exercice 2021, qui correspond aux ressources financières de l'association :

- ▶ Les fonds propres s'élèvent à 225 859,46 € (+7 % par rapport à 2020)
  - Fonds associatifs sans droit de reprise : 151 486,80 € (+69 %)
  - Report à nouveau : 59 908,85 € (-3 %)
  - Résultat de l'exercice : 14 463,81 € (-76 %)
- ▶ Les fonds dédiés s'élèvent à 61 973 € (+135 % par rapport à 2020)
- ▶ Les dettes s'élèvent à 927 300,74 € (+269 % par rapport à 2020)
  - Dettes fournisseurs : 19 394,14 € (+40 %)
  - Dettes fiscales et sociales : 84 689,57 € (+75 %)
  - Autres dettes : 347 159,73 € (+225 %)
  - Produits constatés d'avance : 476 057,30 € (+479 %)

## SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Bilan 2021

**ACTIF**

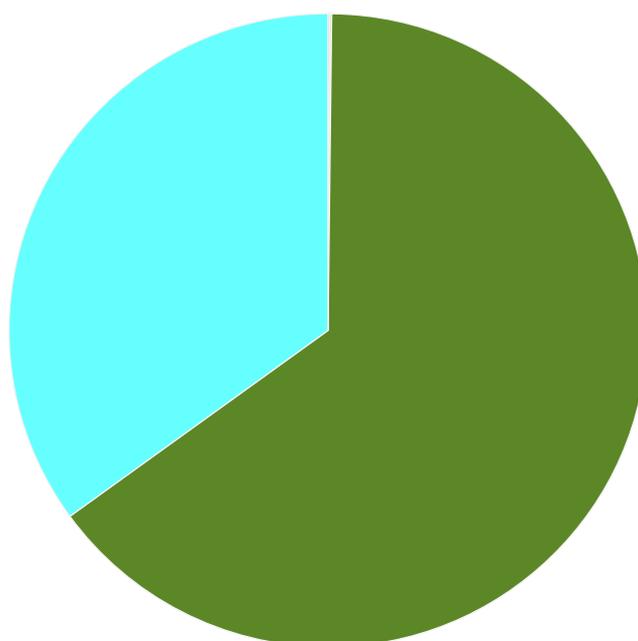
ACTIF	2021	2020	variation
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	1 183,05 €	94,40 €	+1153%
Immobilisations incorporelles	62,56 €	61,46 €	+2%
TOTAL	<b>1 245,61 €</b>	<b>155,86 €</b>	<b>+699%</b>
<b>Actif circulant</b>			
Stocks et marchandises	961,99 €	1 731,81 €	-44%
Créances	787 737,92 €	30 537,25 €	+2480%
Disponibilités	425 187,68 €	456 368,28 €	-7%
Charges constatées d'avance	0,00 €	495,00 €	-100%
TOTAL	<b>1 213 887,59 €</b>	<b>489 132,34 €</b>	<b>+148%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 215 133,20 €</b>	<b>489 288,20 €</b>	<b>+148%</b>

## SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Bilan 2021

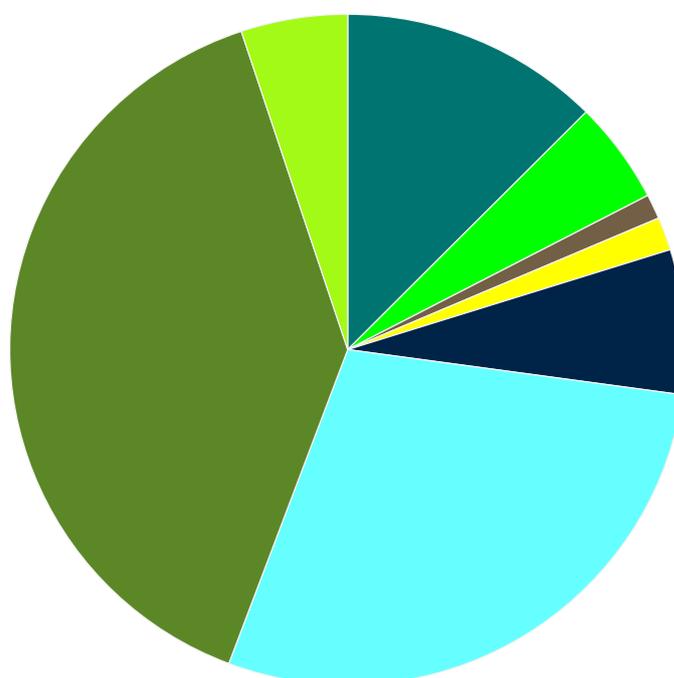
PASSIF

PASSIF	2021	2020	variation
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs	151 486,80 €	89 839,45 €	+69%
Report à nouveau	59 908,85 €	61 647,35 €	-3%
Résultat de l'exercice	14 463,81 €	59 908,85 €	-76%
TOTAL	<b>225 859,46 €</b>	<b>211 395,65 €</b>	<b>+7%</b>
<b>Fonds dédiés</b>			
Fonds dédiés	61 973,00 €	26 355,86 €	+135%
TOTAL	<b>61 973,00 €</b>	<b>26 355,86 €</b>	
<b>Dettes</b>			
Dettes fournisseurs	19 394,14 €	13 882,82 €	+40%
Dettes fiscales et sociales	84 689,57 €	48 504,90 €	+75%
Autres dettes	347 159,73 €	106 969,82 €	+225%
Produits constatés d'avance	476 057,30 €	82 179,15 €	+479%
TOTAL	<b>927 300,74 €</b>	<b>251 536,69 €</b>	<b>+269%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 215 133,20 €</b>	<b>489 288,20 €</b>	<b>+148%</b>



- Actif immobilisé - immos corporelles (0,10 %)    ■ Actif immobilisé - immos incorporelles (0,01 %)
- Actif circulant - Stock et marchandises (0,08 %)    ■ Actif circulant - Créances (65%)
- Actif circulant - Disponibilités (35 %)

Figure 8. Actif 2021



- Fonds propres - Fonds associatifs (12 %)    ■ Fonds propres - Report à nouveau (5 %)
- Fonds propres - Résultat de l'exercice (1 %)    ■ Dettes - Dettes fournisseurs (2 %)
- Dettes - Dettes fiscales et sociales (7 %)    ■ Dettes - Autres dettes (29 %)
- Dettes - Produits constatés d'avance (39 %)    ■ Dettes - Fonds dédiés (5 %)

Figure 9. Passif 2021

